

Le gouvernement fédéral, certaines organisations sans but lucratif, l'industrie et les gouvernements provinciaux se partagent la responsabilité du financement des activités scientifiques en cause. La recherche fondamentale et appliquée en biochimie médicale est financée principalement par le Conseil de recherches médicales du Canada, par divers organismes sans but lucratif, tels que la Société canadienne du cancer, et par plusieurs programmes provinciaux de financement de la recherche. La majeure partie des recherches biomédicales s'effectue dans les universités et les hôpitaux d'enseignement affiliés. En matière de santé, les recherches appliquées, notamment la mise au point de l'infrastructure sanitaire, sont financées par Santé et Bien-être social Canada, ainsi que par d'autres organismes, tant provinciaux que privés. Non seulement les provinces fournissent-elles des fonds pour l'acquittement du coût direct des travaux qui s'accomplissent dans les universités et les hôpitaux, mais elles contribuent aussi, sous forme de subventions de fonctionnement, aux coûts indirects de ces travaux, dont une part est consacrée à la rémunération des chercheurs principaux. Une partie de ces subventions est d'ailleurs versée par le gouvernement fédéral au titre d'un programme établi de financement de l'enseignement postsecondaire. Les activités dont il s'agit en l'occurrence comprennent la formation des chercheurs, la collecte de données scientifiques, la diffusion de l'information recueillie, la réalisation d'études économiques, d'études de faisabilité et de travaux d'essai, et la normalisation.

Dans les laboratoires fédéraux, le travail a trait aux normes et aux règlements dont l'application vise à sauvegarder la qualité et la pureté des aliments, celle des cosmétiques, des pesticides, de l'eau potable et de l'air, ainsi que la sûreté et l'efficacité des médicaments et des appareils médicaux et autres qui émettent des radiations. On y surveille les cas de maladies chroniques et infectieuses, tout en examinant les facteurs qui influent sur leur dépistage et leur enraînement. Dans les universités, la majeure partie des recherches porte sur les fondements physiques et biochimiques de la santé et sur les états pathologiques. Dans les hôpitaux, on fait des recherches sur les maladies et les infirmités, et on s'emploie à mettre au point des traitements médicaux et chirurgicaux qui font ensuite l'objet d'épreuves. De son côté, l'industrie fabrique de nouveaux médicaments et de nouveaux appareils médicaux. Par ailleurs, on crée et on met à l'essai de nouvelles technologies allant du matériel médical aux stratégies de gestion; entre autres, il y a la mise en place d'unités de soins spéciaux dans certaines circonstances. Les préoccupations des autorités responsables englobent l'amélioration des modes

de vie et l'entretien par chacun de sa propre santé, l'hygiène de la reproduction, l'hygiène professionnelle, la santé mentale et les problèmes sanitaires spéciaux chez certains groupes, notamment chez les personnes âgées, les résidents du Nord, les autochtones et chez les handicapés.

La plupart des subventions à la recherche en sciences de la santé dans les universités et dans les hôpitaux sont distribuées par le Conseil de recherches médicales. Celui-ci accorde des subventions pour l'acquittement des frais de fonctionnement des laboratoires et pour l'achat du matériel indispensable aux projets de recherches qu'on y entreprend; de plus, il verse une aide directe aux chercheurs et à leurs stagiaires. Il offre aussi de l'encouragement financier à la recherche, dans les domaines déjà productifs et susceptibles d'apporter des contributions importantes aux sciences de la santé, de même que dans les domaines ou dans les régions où la recherche n'est pas suffisamment développée. D'autre part, il appuie financièrement la participation de spécialistes à diverses réunions, à différentes activités scientifiques internationales et à des échanges de chercheurs. En 1985-86, le budget du Conseil a été de \$146 millions, soit une hausse de \$3.4 millions par rapport à l'exercice fiscal 1984-85.

Le programme national de recherche et de développement en matière de santé a fourni \$18.7 millions pour divers travaux de recherches et d'activités scientifiques connexes en 1985-86. Parmi les 439 projets qu'il a financés, il convient de mentionner les études faites sur la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des soins de santé, sur l'élaboration de modèles d'infrastructure sanitaire plus rentables, les études sur la prévention des maladies et sur la promotion des modes de vie et des comportements favorables à la santé, la détermination des risques de nature génétique, socio-culturelle et environnementale, les travaux de recherche sur la santé des autochtones, la réadaptation ainsi que l'immunisation de la population, et la lutte contre les maladies transmissibles. Pour répondre à un besoin manifeste de chercheurs qualifiés en sciences de la santé, le programme a fourni de l'aide à 97 étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, ainsi qu'à 62 scientifiques reconnus comme chercheurs dans le domaine de la santé.

### 3.3 Personnel de la santé et établissements de soins de santé

Les Canadiens bénéficient d'un système de soins hospitaliers et médicaux, complété par une vaste gamme d'autres services sanitaires. En 1985, le personnel de la santé se composait de presque 52,000 médecins, de 250,000 infirmières diplômées,